

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2016

Présents : Tous

Secrétaire de séance : Hélène CLERDAN.

Compte rendu de la réunion du 19 Septembre 2016 : après lecture ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

Approbation des nouveaux statuts de la CdC du Réolais en sud Gironde : le Maire expose que la mise à jour de ces statuts est rendue obligatoire par l'article 68 de la loi NOTRe, (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a modifié le Code Général des Collectivités Territoriales, lequel impose des libellés très précis des compétences exercées. Les modifications ne portent pas sur le champ des compétences exercées, mais sur la rédaction de leur description dans les statuts.

Ces nouveaux statuts ont été approuvés par le Conseil communautaire et doivent l'être par la majorité qualifiée des communes membres. Après lecture le Conseil municipal approuve ce projet de nouveaux statuts.

Demande du Lycée de La Réole de participation au financement d'un voyage scolaire : Le Lycée de La Réole sollicite les communes afin de réunir des financements pour un voyage à Florence et à Rome des élèves latinistes des classes de Première, pour lequel le reste à charge des familles est de 380 €. Un jeune de la commune est concerné par ce voyage. Le maire donne lecture du courrier et rappelle pour mémoire que le financement des établissements scolaires est de la compétence des communes pour la maternelle et le primaire, du Département pour les collèges, de la Région pour les lycées

Or, cette année, suite à la fusion des Régions, la Région Aquitaine ne participe pas au financement des sorties scolaires. Après débat, le Conseil municipal décide d'allouer, à titre exceptionnel, la somme de 380 € pour aider au financement de ce voyage.

Aménagement végétal des espaces créés par les travaux du bourg : au vu des propositions de la commission voirie, le conseil valide l'engazonnement des parties en terre nue, et la plantation d'arbres d'ornement. Les bordures des écluses seront plantées en graminées et le sol recouvert de tuile concassée. Le devis de fourniture de l'ensemble des plants s'élève à 1 225.45 € ht. Il est également convenu de réorganiser les massifs devant la Salle communale.

Informations / Questions Diverses.

Haie du Stade : la haie côté route est très dégradée - arbustes morts, vigne vierge - le conseil valide la proposition d'arrachage.

Aide alimentaire : la famille ayant sollicité cette aide n'a pas donné suite à sa demande auprès de la Banque Alimentaire. De fait les droits accordés sont caducs.

SIPHEM : le SIPHEM vient d'enregistrer l'adhésion de la Communauté de Communes du Bazadais soit 31 communes supplémentaires.

Bibliothèque : avec Monségur et Saint Hilaire de la Noaille, notre relais de Lecture Publique a été retenu pour participer au concours LIRE ELIRE, opération menée par le Département. Catherine SANQUER fait le compte rendu des activités menées depuis la rentrée et notamment du succès de la marche organisée dans le cadre de l'animation « Itinérances d'Automne ». Le conseil souligne l'engagement des bénévoles et remercie Monsieur HUMBERT qui a apporté ses talents de bricoleur pour fabriquer de petits équipements.

La séance est levée à 23 h 00.